

Le Centre de Recherches sur les Droits Fondamentaux et les Evolutions du Droit (C.R.D.F.E.D.)
de l' Université de Caen Basse-Normandie présente, sous la responsabilité du Professeur
Lauréline FONTAINE

Informations : magdalena.dobrzanska@unicaen.fr

« DROIT ET PLURALISME »
Jeudi 30 novembre -Vendredi 1^{er} décembre 2006

Jeudi 30 novembre- Matin 9h30 –12h30

Propos introductifs, Jean-François AKANDJI-KOMBE, Professeur à l'Université de Caen

Les origines du pluralisme

Les fondements sociaux et politiques du pluralisme, André RESZLER, professeur honoraire à l'Université de Genève

Les origines du pluralisme comme phénomène politique, Carlos PIMENTEL, Professeur à l'Université de Versailles - Saint-Quentin

Le principe fédératif : première théorie constitutionnelle du pluralisme ? Philippe LAUVAUX, Professeur à l'Université Paris II

Le rôle du droit international dans le développement du pluralisme, Jean-Marc SOREL, Professeur à l'Université Paris I.

Jeudi 30 novembre - Après-midi 14h – 17h30

Les significations du pluralisme

1. Le pluralisme des sources ou la reconnaissance des valeurs

Le pluralisme ordonné, Mireille DELMAS-MARTY, Professeur au Collège de France.

Le pluralisme comme théorie des normes, Lauréline FONTAINE, Professeur à l'Université de Caen

2. Le pluralisme des droits ou le respect des valeurs

Universalisme et pluralisme, Marie-Joelle REDOR, Professeur à l'Université de Caen

Le pluralisme culturel, Françoise DREYFUS, Professeur à l'Université de Paris 1.

Le pluralisme religieux, Philippe NEMO, Professeur de Philosophie à HEC

Le pluralisme politique et syndical, Vincent LEGRAND, Maître de conférences à l'Université de Caen.

Vendredi 1^{er} décembre - Matin 9h30 – 13h

Le pluralisme saisi par le juge

Le pluralisme, valeur d'une société démocratique. L'attitude du juge européen, Frédéric SUDRE, Professeur à l'Université de Montpellier I.

Le pluralisme comme objectif de valeur constitutionnelle : L'attitude du juge constitutionnel français, Jean-Manuel LARRALDE, Maître de conférence à l'Université de Caen.

Pluralisme et libertés fondamentales : lectures du contentieux administratif, Geneviève KOUBI, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise.

Le pluralisme juridictionnel : unité ou pluralité de la garantie des droits, Jean-François FLAUSS, Professeur à l'Université Paris II.

Conclusion des travaux, Marie-Anne COHENDET, Professeur à l'Université Paris I.